



DSLAM non joignable(s) :
1
(Bo153-01)

20 février 1694. Naissance de François-Marie Arouet, dit Voltaire... Élève au collège des Jésuites de Louis le Grand, il débute dans le monde des Lettres en 1726 en publiant « La Henriade », poème épique à la gloire du roi Henri IV. Paris, Londres, Berlin ou Fiemme en Suisse, autant d'étapes dans le parcours d'un philosophe voyageur dont l'oeuvre est marquée par la défense de l'individu contre les absolutismes.

À la Une

FREE MOBILE, LA « MESURITE »

En ce moment, pratiquement pas une journée sans que Free Mobile ne fasse parler de lui !

Voici que le ministre de l'industrie, Eric Besson, dont Twitter avait relayé récemment la passe d'armes avec X. Niel au sujet des délais de portabilité, revient sur le taux de couverture du réseau Free Mobile, alors que l'ARCEP s'apprête déjà à pratiquer de nouvelles mesures (NL AdUF n° 2006).

Il vient en effet de demander à l'Agence nationale des fréquences * de procéder à un audit sous 10 jours afin de mesurer « la couverture effective des réseaux de l'opérateur Free Mobile sur le territoire métropolitain ». Dans sa lettre adressée jeudi dernier à l'Anfr reprise par la Tribune.fr, il réclame notamment que soient détaillées les stations émettrices ainsi que leurs capacités (nombre d'appels reçus et passés, accessibilité au Haut Débit).

Fait pour le moins surprenant, les résultats de cet audit devront être transmis en priorité au signataire du courrier et non à l'Arcep, pourtant chargée des Télécoms et souvent qualifiée de « gendarme » du secteur. Une double mission de mesure du taux de couverture qui n'a pas manqué d'en surprendre plus d'un, ne serait-ce qu'en raison d'une éventuelle divergence des résultats obtenus par les deux organismes agréés par l'État français.

Sans doute une des raisons pour lesquelles le compte Twitter du ministre laissait entendre ce matin que cette demande venait en réponse au communiqué de presse du 27 janvier 2012 de l'ARCEP relatif à la couverture du territoire par Free Mobile. Cette annonce soulignait entre autres que : « L'autorité juge souhaitable que les moyens techniques de l'ANFR puissent être utilisés pour faciliter les contrôles de couverture des réseaux des opérateurs mobiles menés par l'ARCEP ». Logiquement donc une assistance excluant de facto une enquête parallèle ... Comprenez qui voudra, ou pourra, d'autant que le communiqué de l'ARCEP souhaite étendre cette assistance technique à tous les opérateurs et ne cible pas uniquement Free. Même si la majorité des utilisateurs est avant tout concernée par un bon fonctionnement du réseau, loin de ces polémiques, ce nouvel épisode pourrait aussi être interprété à l'aune des enjeux politiques et financiers d'une présidentielle démarrante sur des thèmes très divants.

* L'Agence nationale des fréquences (Anfr).

Organisme public créé en 1997 gérant l'implantation des émetteurs, le contrôle et la délivrance des autorisations et certificats radio. Il s'occupe aussi de l'aspect planification du secteur. A la mi-2008, cette agence avait dénombré en France 119 250 antennes relais radio électriques. Pour en savoir plus : <http://www.anfr.fr/fr/anfr.html>

My 4G is rich !

Autrement, l'on apprend également en ce 20 février 2012 que les opérateurs Orange, Bouygues et SFR, face aux 1.5 millions d'abonnés que Free aurait déjà séduits (donnée encore non confirmée par Iliad), s'apprêtent à accélérer leurs plans d'investissements dans la 4G (12 millions de bénéficiaires dans le monde en 2011 pour 65 de prévus en 2012). Une manière de « reprendre la main » face à l'hémorragie provoquée par le modèle « Low Cost » imposé par Free en retenant les clients qui dépensent le plus. En le coiffant sur le poteau d'une technologie qu'il ne possède pas encore. Jusqu'à quand ??

Sources NL 2007 : Les Echos, La tribune.fr, UF.



 http://twitter.com/L_ADUF

 [ttp://](http://)